

INTRODUCTION AU COURS : ANALYSE DU DISCOURS. OBJETS ET METHODES

En Algérie, comme partout dans le monde, le citoyen se retrouve au centre d'un réseau complexe de communication produit par et à travers diverses instances.

En parlant de communication, nous faisons d'abord référence à cet acte permettant d'établir des relations avec l'autre et d'échanger des propos, favorisant ainsi la création de liens sociaux entre les hommes. Partant de cette idée, nous nous mettons du côté de ceux qui, en analyse du discours, pensent à « l'impossibilité de ne pas communiquer » (Walzlawick et al 1972 :45, cité par Charaudeau et Maingueneau 2002 :111) et considèrent la communication comme un mélange d'explicite et d'implicite, de conscient et d'inconscient dans le but de produire et d'interpréter du sens.

La communication est un contrat dont il faut connaître les termes afin d'assurer une bonne interprétation. En effet, le sens qui naît de tout acte de communication, dépend de la situation de communication elle-même. Il s'agit d'une forme de dialogue entre des interlocuteurs qui mettent en commun ce qu'ils ont à se dire, à échanger, à discuter pour préciser leurs points d'accord ou de désaccord. Cette présentation suppose une alternance dans l'échange

L'AD s'inscrit donc dans le cadre de cette problématique générale du sens. Elle est née de la linguistique, longtemps, considérée comme la science du langage et la seule : « La linguistique est l'étude scientifique du langage humain » (Martinet 1960/1991) ; Langage et science du langage (titre de Guillaume 1960). « Science » au singulier. Mais à la charnière des années 1960/70, on parle aussi de « linguistique énonciative », de « linguistique du discours », etc. Plusieurs « linguistiques » donc. « Science » alors passe au pluriel. Ex. : Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage (Ducrot et Todorov 1972).

Ce changement morphologique témoigne de besoins langagiers nouveaux dont la linguistique ne pouvait pas rendre compte. C'est ainsi que plusieurs disciplines (psychologie, philosophie, informatique, intelligence artificielle...) développent leurs théories du langage (Moeschler et Auchlin 2000 : 6).

« A l'intérieur des sciences du langage , l'analyse du discours n'est pas née d'un acte fondateur, mais résulte de la convergence progressive des mouvements aux présupposés extrêmement différents apparus dans les années 60 en Europe et aux Etats Unis, ils tournent tous autour de l'étude de productions transphrastiques, orales ou écrites, dont on cherche à comprendre la signification sociale [...] A partir des années 80 , et cela s'est accru dans les années 90, il s'est produit un décloisonnement généralisé

entre les différents courants théoriques qui ont pris le « discours » pour objet » (Maingueneau et Charaudeau, 2002 : 7)

Une discipline se définissant par la construction d'un objet d'étude en relation avec un ensemble de théories de référence et une méthodologie appropriée, le présent cours, une introduction à l'AD, va tenter de répondre à la question : « Qu'est-ce que l'analyse du discours ? »

Les points suivants seront ainsi examinés :

- L'AD sera défini après un bref rappel historique de son émergence.
- Les problèmes et théories seront exposés suivant l'axe chronologique.
- La méthodologie présentera la démarche de l'AD.

BREF HISTORIQUE : Les antécédents

La problématique du discours a toujours occupé une place dans l'étude du langage. Et si l'emblématique le Cours de linguistique générale (CLG, 1916/1972) de Ferdinand de Saussure (1857-1913) fonde la linguistique structurale qui exclut l'étude du sens et ne traite que du mot, il n'en postule pas moins la nécessité d'une « linguistique de la parole » (pp. 38-39). La première tentative dans ce sens ne viendra pas cependant de la linguistique, mais de la littérature. Dans les années 1920 en effet, le structuralisme a été exploité dans le cadre d'une problématique littéraire (formalistes russes, voir V. Propp, *La Morphologie du conte*, 1928/1970), et dans les années 1960, dans le cadre d'une problématique littéraire et sémiologique, notamment par le n° 8 de la revue *Communications* (1966/1968). L'« Introduction à l'analyse structurale des récits » de Roland Barthes y traite des principes et des méthodes. L'objectif était l'étude des récits sur le modèle de la description linguistique (voir infra l'analyse structurale). Certes, Barthes lui-même dira plus tard que c'était « une méthode scientifique qui est à peine une méthode et qui n'est certainement pas une science » (cité par Provost-Chauveau 1971 : 6). Il n'en reste pas moins que *Communications* n° 8 participe d'un mouvement général qui va donner naissance à l'analyse du discours (AD), en deux phases principales.

L'AD est née dans les années 1960. Quant au terme « analyse du discours », on le doit au linguiste américain Zellig Sabetai Harris (1909 -1992) qui, en 1952, publie « Discours analysis » dans la revue américaine *Language* (Vol. 28 : 1-30). Il s'agit de l'application des méthodes de la linguistique distributionnelle américaine à l'unité transphrastique ou texte. Pour la première fois, la linguistique propose une analyse qui dépasse le cadre de la phrase, jusqu'alors considérée comme la plus grande unité de la description linguistique. Il faut préciser que si cette limite était épistémologique dans le fonctionnalisme européen, elle était empirique dans le distributionalisme américain.

L'article de Harris n'est pas cependant l'acte fondateur de l'analyse du discours (AD). Celle-ci est le produit d'un long processus. A partir de 1957, l'approche distributionnelle sera développée dans une autre direction par Chomsky (*Structure syntaxiques*) qui affirme la suprématie de la syntaxe (vs linguistique du

mot de Saussure), jetant les bases de la grammaire générative et transformationnelle (GGT). Celle-ci ne conçoit pas la langue comme un système de signes, mais comme un ensemble de phrases. La grammaire est définie comme un ensemble de règles abstraites permettant la production de toutes les phrases grammaticales d'une langue par le sujet parlant. Ce système de règles ou compétence se réalise par la performance (l'utilisation effective de la langue par le locuteur) et ignore aussi bien la situation d'énonciation que le sujet parlant, ce dernier étant conçu comme le « locuteur-auditeur idéal », donc en réalité fictif, puisqu'un tel locuteur n'existe pas.

Malgré tout dans les années 1970, sur le modèle de la GGT phrastique, apparaissent, en Allemagne, des grammaires de textes dont l'ambition est d'engendrer l'ensemble infini des structures textuelles bien formées d'une langue donnée (J. Ihwe 1972) à partir de modèles de compétence capables de rendre compte de l'engendrement des formes discursives. On estimait alors que les différences entre le niveau du texte et celui de la phrase étaient d'ordre purement quantitatif et que l'on pourrait venir à bout des « exceptions » en renforçant le système de règles descriptives